



**Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire  
Association Avenir - Ligue de l'enseignement de Seine et Marne Mercredi 28 juin 2023 à Vaux le Pénil**

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

**Assemblée générale extraordinaire**

- Modifications statutaires : statuts et règlement intérieur

\* \* \* \* \*

Le Président ouvre la séance de **l'assemblée générale extraordinaire** à 18h10.

- Modifications statutaires : statuts et règlement intérieur

Il est proposé à l'assemblée générale d'adopter des modifications à nos statuts et règlement intérieur notamment pour être en conformité avec l'agrément Jeunesse Education Populaire.

Les propositions ont été envoyées aux adhérents avec la convocation.

Ces propositions de modifications des statuts et règlement intérieur sont adoptées à l'unanimité des voix exprimées.

Les services de la fédération sont en charge de déclarer ces nouveaux documents auprès de la Préfecture.

Le Président clos la séance de **l'assemblée générale extraordinaire** à 18h30.

Le 28 juin 2023

Gabriel Goldstein,  
Président

Jean-Marie BERNARD,  
Trésorier